Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 16 (1929)

Heft: 3

Artikel: Domaine de Merlinge, Genève : Architecte Maurice Turrettini

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-15907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



DOMAINE DE MERLINGE, GENÈVE VUE PRINCIPALE, ÉTAT 1919

DOMAINE DE MERLINGE, GENÈVE

ARCHITECTE MAURICE TURRETTINI F.A.S.

Les renseignements historiques qui suivent sont extraits du bel ouvrage «Nos Anciens et leurs Oeuvres» paru en 1919 sous la direction de M. Léon Bovy, architecte. Le texte de cette publication est de la plume de M. Auguste Blondel et les relevés et plans ont été exécutés par M. Paul Aubert, architecte, à Genève.

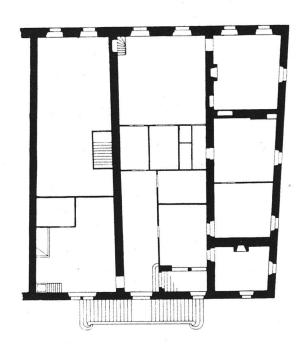
Les fondations primitives du Château de Merlinge datent de la première moitié du XIIIe siècle.

Le domaine a appartenu au XVIe siècle à la famille de la Mare qui menait à Merlinge une vie fastueuse ce qui lui attira des démêlés avec le réformateur Calvin. Ensuite d'un héritage, les de Loys devinrent Seigneurs de Merlinge pendant plus de deux siècles et eurent également des difficultés avec le Conseil qui faisait autorité à cette époque à Genève. Ce furent les de Loys qui construisirent la maison actuelle au début du XVIIe siècle, mais cette maison a subi au cours des siècles des changements considérables, car l'ensemble du bâtiment et sa décoration intérieure portent l'empreinte indiscutable du XVIIIe siècle.

Lors de la Révolution Française, en 1793, le domaine fut désigné comme bien national et dès cette époque l'œuvre de destruction commença. Cette noble maison se transforma petit à petit en un bâtiment rural. L'intérieur de la maison subit les rigueurs du temps, le jardin à la française disparut et la jolie chapelle manaçait de tomber en ruine.

Le Colonel Divisionnaire Guillaume Favre est devenu propriétaire du domaine de Merlinge en 1919; à ce moment-là tous les bâtiments étaient dans un délabrement complet. Lors des travaux entrepris à partir de 1923, le Colonel Favre n'a pas voulu exécuter une restauration strictement archéologique, il a cherché plutôt à maintenir le caractère général que devait avoir cette maison au XVIIIe siècle, mais en procédant par une réfection suffisamment libre qui permette un aménagement intérieur répondant aux exigences du confort moderne.

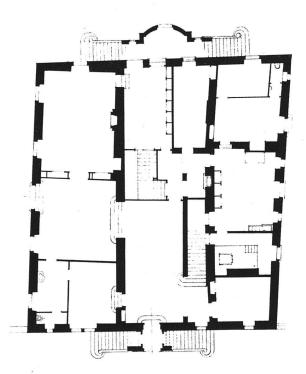
Le propriétaire a rétabli le jardin suivant son plan primitif, il a restauré



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, ÉTAT 1919 / ÉCH. 1:300



DOMAINE DE MERLINGE / APRÈS LA RESTAURATION PAR MAURICE TURRETTINI, ARCH. F.A.S.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, RESTAURÉ / ÉCH. 1:300

entièrement la petite chapelle au sujet de laquelle M. Auguste Blondel s'exprime comme suit:

«A l'extrémité du jardin se dressaient deux pavillons de la plus pure architecture Louis XV. L'un d'eux contenait une chapelle, spécimen unique dans notre canton, avec ses boiseries finement sculptées et rehaussées de baguettes de cuivre ornant la nef. Le chœur, décoré de pilastres en stuc supportant une coupole avec de gracieux motifs d'anges, est séparé de la nef par une balustrade de bois. Cette chapelle fut élevée par Antoine de Loys, ainsi que l'atteste une inscription fixée dans la muraille et datée de 1785.»

Les deux grands portails qui s'ouvrent aux deux extrémités de la cour ont été maintenus. Les dépendances ont été transformées et contiennent le logement du jardinier, les écuries, le service de buanderies, un grand garage, etc... Le jardin potager situé au midi a été rétabli sensiblement suivant les lignes de l'ancien plan.

On accède à la grande maison par une entrée secondaire située au rezde-chaussée et par un perron à double rampe qui conduit à un vaste corridor. Une grande salle avec portes vitrées, plafond sculpté et quelques peintures contre les murs débouche sur le perron côté jardin. Il subsiste encore dans la cuisine un ancien plafond à poutrelles apparentes. L'aménagement des autres chambres, à part quelques vestiges anciens, est moderne, mais la nouvelle décoration a été traitée suivant le style général de la maison. Les travaux de réfection de la maison de Merlinge ne sont pas entièrement terminés, ce qui ne permet pas de reproduire dans la présente publication des vues intérieures.

Pour terminer ces quelques lignes, nous ne pouvons que citer la fin du texte de M. Auguste Blondel:

«Nous saluons avec joie la nouvelle qu'elle a été acquise dernièrement par M. Guillaume Favre, un descendant de ses anciens propriétaires. Nous sommes assurés ainsi qu'elle est tombée en bonnes mains et que Merlinge verra de nouveau se dresser sa toiture altière au milieu des bouquets d'arbres, dominant ses parterres de fleurs et ses coquets pavillons Louis XV.»